I.'AMI DU LITTORAL



Bulletin de l'association

LES AMIS DU LITTORAL NORD BASSIN ARCACHON

JUIN 2009

N° 59

Siège social 12 avenue de la Gare

Tél: 05 56 60 08 27 - 06 13 57 88 92

 $Notre\ site: http/www.amisdulittoral.fr$

EDITORIAL

Notre littoral a été durement éprouvé par la tempête du 17 janvier. Notre motivation pour le respect de l'Environnement et le développement durable doit en être renforcée, même si le lien de causalité entre les tempêtes récentes et le réchauffement climatique du fait de l'homme n'est pas avéré.

Ce bulletin fait une large place aux travaux du SCOT (schéma d'aménagement et d'urbanisme des communes du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre). Le débat ne fait que commencer entre ceux qui considèrent la croissance résidentielle inexorable et impossible à encadrer (2% par an depuis 1975), fût-ce au détriment du fragile écosystème du Bassin, et ceux qui estiment indispensable la maîtrise de cette croissance très forte (2500 nouveaux habitants par an). Vrai débat, très politique au sens noble du terme.

Vous trouverez également un compte-rendu sommaire de la journée du 12 Mars « L'eau en partage » organisée par le SIBA: excellente initiative pour réaffirmer une fois de plus l'interdépendance entre terre et mer de toutes les activités qui gravitent autour du Bassin. Un seul regret: la perspective d'un « parc naturel marin » semble s'éloigner et, pourtant, le Bassin a bien besoin d'une véritable gouvernance,

capable d'arbitrer entre des intérêts en apparence contradictoires.

Adresse postale: B.P 51 33740 ARES

Un mot simplement sur l'envasement des exteys et la régression des zostères (les herbes qui recouvrent les « terres ou crassats » et les bord des chenaux) que nous qualifions toujours de sinistre environnement majeur. Les nouvelles ne sont pas bonnes : régression de plus de 30% depuis 1989 pour les zostères naines sur les terres et de plus de 70% pour les zostères marines dans les chenaux. Pas de varech cet hiver et en ce printemps sur les plages, et un envasement croissant par rapport à l'an dernier dans les esteys et sur l'estran du Nord Bassin. Seul élément positif, l'étude que nous réclamons depuis deux ans sur les causes de la régression va démarrer avant l'été: monsieur Sammarcelli, président du SIBA a tenu parole, le financement sera assuré par le SIBA et le Conseil Général. Espérons que rien ne viendra retarder ce démarrage et que seront enfin objectivement et scientifiquement passées en revue toutes les causes possibles.

Vous trouverez dans ce bulletin notre programme du second semestre. Attention aux lieux de réunion qui varient et soyons nombreux à l'Assemblée générale du jeudi 20 août à 17 heures qui aura lieu aux Lugées.

Michel Gautier

SCOT

Avancement des travaux

L'élaboration d'un projet aussi complexe que le Schéma de cohérence territoriale Bassin d'Arcachon et Val de l'Eyre nécessite une approche partagée entre élus, personnes publiques associées, professionnels et acteurs locaux, associations agréées pour la protection de l'environnement.

En actualisant les études déjà éditées sur la protection et l'aménagement du Bassin.

- L'état initial de l'environnement, qui constitue le constat exhaustif de l'existant.
- Le diagnostic du territoire, qui répertorie les valeurs remarquables et points faibles.

Huit ateliers thématiques ont été mis en place pour définir les orientations du plan d'aménagement et de développement durable. Ils ont tenu une première séance au cours du premier trimestre 2009.

Les associations de protection de l'environnement, non associées lors de ces premières réunions, ont réagi pour exiger leur participation à ces travaux d'étude. C'est sur l'intervention de M. Sammarcelli, Président du SIBA, et accord du président du SYBARVAL, qu'elles ont été associées le 31/03/2009 à la 2ème réunion de l'atelier « Environnement et partage de l'espace », et conviées à participer à toutes les réunions ultérieures.

Les représentants des diverses associations au sein de ces ateliers ont été désignées par la CEBA comme suit :

- Atelier « environnement et partage de l'espace » F.Branger et R.Serrano
- Atelier « prospective et croissance urbaine » P.Vuillemier et J.F Pahun
- Atelier « développement économique et tourisme » F.Branger et J.Mazodier
- Atelier « habitat et modes de vie » V.Loga et M.Soubirou
- Atelier « déplacements et intermodalités » asso COBARTEC et Bodin
- Atelier « centralités, équipements et services » C.Bonnet et Tillier
- Atelier « paysages, identités et formes urbaines » R.Serrano et M.Ricquier
- Atelier « inter-Scot et relations avec les territoires limitrophes » J.Mazodier et P.Vuillemier

Le constat de l'existant met en évidence, notamment :

➤ Sur la frange littorale, une croissance urbaine rapide (+2.16% par an - INSEE 2009) susceptible de remettre en cause les équilibres fragiles et une

- attractivité qui laisse prévoir la poursuite de cette évolution.
- Le grignotage des espaces naturels et la disparition progressive des coupures d'urbanisation.
- Un mitage pavillonnaire gros consommateur d'espaces
- Des difficultés de mise en œuvre des stratégies foncières et de politique du logement
- Une perte de fonctionnalité de la trame verte et une dégradation du cadre naturel
- Une absence d'anticipation pour la localisation de certains équipements publics structurants (déchets, transports collectifs dans la zone Nord Bassin...)
- > Des dépenses énergétiques importantes
- Des difficultés de gestion des eaux de ruissellement.

Les enjeux majeurs

Dans sa note d'enjeux, l'Etat a exprimé les points de vigilance suivants :

Le pourtour du Bassin :

Il est prioritaire de préserver les espaces naturels majeurs, agricoles et forestiers, comme espaces d'équilibre et corridors écologiques, mais également de maintenir les coupures d'urbanisation comme éléments structurants du territoire ainsi que la qualité du plan d'eau. A cette fin, il conviendra de ralentir le rythme d'urbanisation des communes littorales, en particulier dans les espaces proches du rivage.

Le val de l'Evre :

La croissance démographique exceptionnelle supérieure à 4% par an conduit à un éparpillement excessif de l'urbanisation (habitat et activités) qui constitue une menace pour le patrimoine culturel et paysager de ce secteur ; le SCOT devra donc organiser de manière cohérente le développement futur de ce territoire en préservant son identité propre.

La grande coupure entre l'agglomération Bordelaise et le Bassin d'Arcachon :

Elle est caractérisée par le massif forestier landais et menacée sur certains secteurs; Il convient donc d'enrayer ce phénomène et de préserver ces espaces boisés pour maintenir l'identité des deux agglomérations.

Les autres enjeux :

- Limiter l'étalement urbain et veiller à une utilisation économe et équilibrée des espaces.
- Protéger et gérer les espaces d'équilibre. Sur ce point en particulier le SCOT devra être

précis et prescriptif de sorte que sa transcription produise des effets réels dans les PLU.

- Accompagner et organiser le développement économique.
- Mettre en œuvre une politique de l'habitat pour garantir la mixité de l'habitat.
- Prendre en compte la nécessaire maîtrise des déplacements et de la circulation.
- Assurer la cohérence territoriale avec les territoires périphériques

De leur côté, les associations « environnement » ont exprimé les préoccupations complémentaires suivantes :

- Freiner réellement l'afflux démographique autour du Bassin en limitant la densité et l'expansion de l'urbanisation pour mieux protéger les milieux en s'adaptant à leur capacité (et non l'inverse) et limiter les causes de pollution.
- Prendre en considération les seuils de développement (économie des ressources en eau et en énergie – adaptation aux capacités des infrastructures et réseaux – compléter d'abord les équipements structurants manquants).
- Sauvegarder la biodiversité en protégeant les espaces naturels et couloirs biologiques du mitage et du morcellement.
- Contenir la pression de l'habitait de plein air dans des zones adaptées pour prévenir toute emprise sur les espaces naturels protégés.
- Arrêter le développement du « tout routier » et promouvoir les transports les moins polluants, en particulier les transports collectifs manquants dans le Nord Bassin.
- Traiter les déchets de façon optimale et exemplaire en encourageant la réduction à la source.
- Diminuer les gaz à effet de serre en raccourcissant les trajets domicile-travail et en développant les transports collectifs.
- Prendre en compte les fragilités résultant du réchauffement climatique en préservant les fonctions naturelles des zones humides et en stabilisant les rivages et les dunes pour s'opposer à l'érosion.

Tels sont les principaux objectifs que défendront les associations « environnement ».

SIBA « L'eau en partage » Journée du 12 mars 2009

Organisée par le SIBA dans le cadre de la journée mondiale de l'eau, l'enjeu de cette journée était de sensibiliser à la fois les professionnels, habitants, usagers et élus sur les conditions qui concourent à l'indispensable protection du milieu fragile et unique du Bassin d'Arcachon et à la qualité de ses eaux.

Comment? en réalisant pour les scolaires des animations ludiques et scientifiques, pour les professionnels de la mer un forum et pour l'ensemble des acteurs, des ateliers rencontres sur des thèmes aussi variés que "jardin et potager naturel", "la science et le Bassin", "le wharf de la Salie", "la pêche loisir", "la récupération des eaux de pluie", "la navigation" ou encore "les nappes phréatiques souterraines".

D'abord expliquer et faire comprendre les interactions entre les activités humaines et le Bassin, mais aussi l'interdépendance entre terre et mer, voire l'urgence d'adopter de nouvelles pratiques pour préserver la qualité des eaux du Bassin.

Enfin permettre une plate-forme d'échanges et de réflexions entre les divers participants

« Si on ne se concerte pas, on ne peut protéger l'environnement » a lancé Jérôme Bignon, Président de l'Agence des aires marines protégées, lors du débat public qui clôturait cette journée. Il a ajouté « je suis convaincu qu'il y a un avenir et les outils existent » en évoquant Natura 2000, le Conservatoire du Littoral ou encore le Parc naturel marin.

Notre association était présente à cette journée, elle a eu plus particulièrement pour mission d'assurer la restitution des exposés et du débat de l'atelier 2 qui avait pour thème « les recherches scientifiques des indicateurs de qualité de l'eau du Bassin d'Arcachon ».

Les lecteurs du présent bulletin qui souhaiteraient prendre connaissance des restitutions des divers ateliers rappelés ci-dessus pourront se les procurer sur le site internet du SIBA.

J.F . Pahun

Sortie à Périgueux

Il reste quelques places dans le car, pour s'inscrire : Appeler Françoise Weeber au 05 56 60 08 27 ou envoyer un e-mail à : f.weeber@orange.fr

3